

NGC : la Nouvelle Gamme du Courrier

La fin du passage quotidien des facteur-ices

🌀 Pressentie depuis 2021, annoncée en juillet 2022, mise en place en janvier 2023, la NGC n'est pas qu'une énième hausse tarifaire du timbre 🌀 C'est un plan social à long terme qui ne porte pas son nom 🌀 **Emploi, conditions de travail, notion de titulaire, service public ; tout est attaqué, bien que tout ne soit pas encore définitivement cadré ! 🌀 Nous devons donc tout défendre, en cette fin d'année comme au-delà !**

Lors d'une conférence sur les services publics à l'été 2021, le Premier ministre d'alors, Jean Castex, annonçait (enfin) compenser le service universel du courrier de La Poste à hauteur de 500 millions d'€ par an et pendant 3 ans. Car oui, le passage quotidien des agents de La Poste sur tous les points du territoire a un coût que supportait seule La Poste. Essentiel pour la population, le service universel (J+1, péréquation tarifaire, lien avec les usagers) amortit les inégalités sociales et territoriales. C'est un outil de maillage du pays, pour les correspondances et les marchandises. La Poste expédie, distribue, transporte, livre, partout et tous les jours, à la place de la population (particuliers comme professionnels). **C'est un service public !**

Mais, « en même temps », l'État demandait à La Poste de trouver une solution pour baisser le coût du service universel. Cette dernière, adepte des gains de productivité, n'a pas cherché loin, imitant certaines postes européennes, s'inspirant peut être de ce qu'elle a mis en place les samedis depuis l'épidémie de Covid. Il suffit de ne plus passer tous les jours sur tous les points du territoire... Et pour le garantir, il faut dégommer le tarif qui y oblige : le timbre rouge distribué en J+1...

Depuis juillet, La Poste martèle sa com' dans chaque centre avec emphase. La NGC, serait une « adaptation au réel », « demandée par les utilisateurs de La Poste suite à une grande enquête d'opinion », « écologique et [qui] garantirait l'avenir des métiers ». Il faudrait repenser la distribution de A à Z, le délai n'étant plus important, la « fiabilité » des envois si. Conclusion, il ne resterait que 3 tarifs (voir ci-contre).

La disparition du timbre rouge papier en J+1, cumulée au règne du timbre vert en J+3, permettra à La Poste

d'organiser différemment le travail. C'est ce qu'elle va tester dans 70 centres en 2023 : la distribution 1 jour sur 2 de chaque boîte aux lettres ; la fin du passage quotidien partout 6 jours 7.

Comment ? En test, un étalement des flux accru, des casiers 5 colonnes avec des tables de fusion (qui deviendrait obligatoire), des zones A et B, des zones denses et allégées. Les PIC (avec des services de nuit rabotés, soit des milliers d'emplois menacés), enverront 1 jour sur 2 l'intégralité des flux (vert, turquoise, e-rouge) dans une distri pilotée +++

Vert - Turquoise - Rouge

Le drapeau de la productivité !

Le timbre vert sera vendu comme la gamme principale. Il passe de J+2 à J+3 à 1,16€. Ce délai d'un jour de traitement supplémentaire est déterminant...

Le timbre turquoise, appelée gamme service +, sera tracé, suivi, remboursable, en J+2 à 2,95 €. Il a été pensé notamment pour concurrencer le marché de la petite marchandise (PPI)

Le e-timbre rouge, à 1,49 €, ou l'invention du mail imprimé... Il s'agit pour l'utilisateur d'aller en bureau de Poste, ou sur le site en ligne de La Poste, de scanner son envoi (super la confidentialité...), pour que la PIC destinatrice l'imprime et la mette sous pli pour distribution. Les kilomètres ne sont plus à parcourir, le flux numérique s'en charge. Une belle marge pour La Poste...

L'emploi

Dans la gamme courrier actuelle (J+1 et J+2), si l'on prend une base de 10 tournées, il faut 11 à 12 agents par semaine qui bossent (repos inclus). Avec la distribution 1 jour sur 2 sur tous les points du territoire, sur cette même base de 10 tournées, il ne faudra plus que 7 à 8 agents. Nous sommes 70 000 agents du Courrier en France. Dans la logique de la NGC, nous ne serons plus que 50 000... Sans compter les gains de productivité à chaque réorganisation, qui continueront... 20 000 emplois au bas mot, dans une entreprise à capitaux publics qui dégage des bénéfices en milliards d'euros ! On laisse faire ?

Les conditions de travail

Dans la nouvelle gamme avec distri 1 jour sur 2, chaque jour travaillé est très chargé. Le cumul de 2 jours d'envoi de lettres vertes (la gamme principale pour les particuliers et pro) équivaut à une double tournée tous les jours ! La Poste l'appelle « la zone dense ». Pour les titulaires ou attributaires des tournées, c'est tous les jours la zone dense ! Par exemple, les lundis, mercredis et vendredis, je fais ma zone A dense. Les mardis, jeudis et samedis, je fais ma zone B dense. Avec un taux de visite augmenté par l'étalement des flux. Pendant qu'une partie des agents distribuent tous les jours une des deux zones denses, l'autre

partie des agents distribuent tous les jours les « zones allégées ». Les zones allégées 1 jour sur 2 (le versant des zones denses) c'est le principe des secteurs le samedi. Je pars avec le prioritaire (turquoise, e-rouge, presse, colis, prestations) et je couvre un périmètre conséquent, je pédale, je marche, je conduis des heures... On laisse faire ?

La notion de titulaire

La Poste balbutie quand on lui demande d'être clair. On comprend vaguement qu'un-e titulaire le serait sur deux zones, l'équivalent de deux tournées (d'où l'explication ci-dessus). Autrement dit, je suis titulaire de la prise en charge des zones denses quotidiennes, les zones allégées, c'est pour les rouleurs. C'est évidemment une atteinte forte à la notion de titulaire de quartier. On laisse faire ?

Le service public

Le passage tous les jours étant remis en cause, il devient payant. Si une personne veut voir son facteur tous les jours, c'est fini, c'est 1 jour sur 2. Si elle veut voir un agent de La Poste tous les jours, c'est plus cher, faut être abonné à un journal, recevoir une e-lettre rouge, une turquoise suivie ou un colis, ou bien sûr contracter un VSMP. La Poste fait raquer l'expéditeur pour son défilé quotidien. L'inverse du principe d'un service public. On laisse faire ?

Non, *Sud* ne laisse pas faire !

Avec vous, on va défendre l'emploi, les conditions de travail, le titulariat, le service public, par plusieurs biais. Nous avons sorti une brochure explicative, disponible auprès de vos *Sud* locaux, ainsi qu'une vidéo.

Sur le plan juridique, nous appelons chaque CHSCT (tant qu'ils existent) à se saisir de ce projet important et de voter partout des expertises pour que La Poste dévoile son plan et soit responsable des conséquences.

Sur le plan politique, nous appelons tous les collègues à signer la pétition en ligne et les pétitions papiers. Nous irons les remettre aux parlementaires et élu-es locaux avant 2023, pour que le gouvernement s'explique sur ce plan social et cette dégradation du service universel.

Sur le plan postal, nous nous manifesterons auprès du siège du Groupe La Poste, coupable de l'atteinte à nos conditions de travail et à la précarisation des métiers.

Et, dans les centres, dans les collectifs de travail, *Sud* soutiendra toutes les résistances locales, comme nous le faisons toujours.

Sud appelle toutes les organisations à nous rejoindre pour défendre le timbre rouge, clé de voûte du passage quotidien, c'est-à-dire de l'emploi, du service public, de la charge de travail, du titulariat! L'enjeu est suffisamment important, une grève unitaire devrait être mise à l'ordre du jour avant la fin de l'année. Organisons-nous, dans le souci du collectif et de l'unité, pour renverser ce plan stratégique !

Retrouvez notre brochure sur sudptt.org



Signez et faites signer la pétition !



<https://chng.it/kS4VHgBMwj>

Décryptage de la NGC en vidéo

